



Issy-les-Moulineaux, le 18 mars 2009

Fédération Nationale des Chasseurs

Flash Infos

Très bonne chasse pour le ministre

Jean-Louis Borloo a fait un « sans faute » remarqué à l'assemblée générale de la Fédération nationale des chasseurs où l'on espère bien voir toutes les promesses tenues

Après avoir rencontré successivement le Président de Ponchalon, des présidents fédéraux et la presse cynégétique, après l'annonce de son « coup de booster » sur les dossiers chasse englués depuis des années, Jean-Louis Borloo était très attendu au congrès de la Fédération nationale des chasseurs qui s'est tenu à Paris le 17 mars 2009.

Devant les présidents des fédérations départementales des chasseurs et les responsables associatifs de la chasse française, Jean-Louis Borloo a confirmé l'orientation de ces dernières semaines. Il a reconnu s'être trompé au sujet de la chasse, pensant à tort que « tout roulait », depuis les tables rondes. Il n'a pas manqué de faire remarquer que la chasse est un dossier compliqué mais a néanmoins martelé : « *Je suis le ministre de la chasse* » et s'est engagé à rencontrer régulièrement Charles-Henri de Ponchalon. Par ailleurs, les chasseurs devraient avoir prochainement au ministère un interlocuteur de la ruralité, au fait des dossiers chasse, a promis le ministre.

Très humblement, Jean-Louis Borloo a admis que des erreurs avaient été commises par son ministère, en premier lieu le déclassement de la martre et la belette de la liste des nuisibles ; décision prise en opposition avec la méthode de concertation qu'il prône. Les deux mustélidés vont donc réintégrer la liste nationale des nuisibles. Autre erreur reconnue par le ministre : le grand tétras allait être protégé alors qu'il est mieux géré là où il est chassé. Jean-Louis Borloo a confirmé que les chasseurs seraient désormais étroitement associés à toutes les étapes du plan de restauration du grand tétras.

Le Ministre n'a pas manqué de souligner les progrès réalisés ces derniers mois, avec en premier lieu la loi votée fin 2008 par les deux Assemblées à la quasi-unanimité. Deux dossiers restaient en suspens : le délit d'entrave à la chasse et l'indemnisation des dégâts de gibiers provenant de territoires soustraits à la chasse. Ils devraient être réglés dans les semaines à venir. Pour le sanglier, un « plan d'urgence » sera défini en concertation avec la FNC, les principales fédérations concernées, l'ONCFS et les autres interlocuteurs ruraux.

Autres dossiers réglés ou sur le point de l'être :

- Dépoussiérage des textes qui irritent, agacent, fâchent ;
- Signature du guide interprétatif de la Directive (la veille...) par le ministre et le Directeur général de la DG XI ;
- Création du Groupe d'Etude des Oiseaux (G.E.O.C), sous la houlette du Museum et de l'ONCFS, pour remplacer feu l'Observatoire ;
- Mission parlementaire aux Pays-Bas pour faire la lumière sur les destructions d'oies et prendre les mesures adéquates si ces destructions sont avérées ;
- chasser en mars le pigeon ramier au col de l'Escrinet (Ardèche) ;
- Labellisation des FDC pour leurs actions de découverte de l'environnement dispensées aux scolaires, actée lors d'une rencontre entre la FNC et les ministres de l'Education nationale, Xavier Darcos, et de l'écologie, Jean-Louis Borloo.

Ce dernier s'est engagé à travailler à fond le dossier chasse pour régler, dans le respect de « la » méthode, 95 % des sujets qui fâchent.

« J'espère que nous ferons ensemble des pas de géants dans un climat de confiance redoublé a-t-il conclu. »

Le Ministre a manifestement séduit son public mais le Président de Ponchalon a assuré qu'il sera vigilant pour que le programme engagé se poursuive.

Concernant le déroulement « classique » de l'AG, quelques infos clés issues des rapports de commissions :

- **Commission technique**
 - o Le Carnet de Prélèvement Universel progresse : plus de 30.000 chasseurs l'ont rempli en 2008/09, tant sur papier que par Internet. La connaissance des prélèvements réalisés par les chasseurs est une pierre angulaire de la gestion moderne de la chasse ;
- **Commission bien-traitance animale, expertise sanitaire et scientifique**
 - o 59 fédérations ont déjà entamé les formations de leurs chasseurs à l'hygiène alimentaire. Au 1^{er} juillet 2009, 17800 chasseurs ont été formés sur un prévisionnel de 41800 ;
- **Commission agriculture et forêt**
 - o Plus de 40 conventions « Agrifaune » ont été signées entre instances cynégétiques et agricoles pour mettre en place divers projets d'aménagements ;
- **Commission éducation et sensibilisation à l'environnement**
 - o 45 fédérations ont participé à l'élaboration de l'atlas des actions « éducation à l'environnement », document phare sur l'implication des chasseurs dans la citoyenneté écologique ;
- **Commission développement de la chasse**
 - o Création d'un poste de communicant à la FNC
 - o Tendre vers une chasse plus abordable en utilisant le réseau. Trop de chasseurs ne trouvent pas de territoire : l'offre chasse doit être identifiée et caractérisée ;
- **Commission FACE**
 - o Les questionnaires de la Commission (sur la chasse au phoque, le piégeage) transmis par Internet et rédigés en anglais, sont une mascarade de consultation des citoyens, sur lesquels s'appuient pourtant l'Europe pour légiférer ;
- **Commission dégâts de gibier**
 - o Il est à craindre que les lobbys forestiers fassent pression sur les Préfets pour relever les seuils minima des plans de chasse, qui, faute d'être réalisés, pourraient entraîner une indemnisation des dégâts sylvicoles. Les ACCA seront sans doute amenées à subir des contentieux ; la FNC et les FDC devront être vigilantes et venir en aide aux ACCA victimes de demandes abusives. Gare aux premières jurisprudences !

Quelques chiffres

- La vignette fédérale des permis nationaux est fixée à 95 euros ;
- La vignette « nouveau chasseur » sera minorée de 50 % ;
- Le timbre grand gibier national reste à 70 euros.

A noter l'intervention d'Henri Sabarot, futur Président de l'ONCFS, Il a dévoilé une partie de son programme, dans la continuité des rapports de confiance entre les fédérations et l'ONCFS. Le nouveau président entend engager une intensification des études scientifiques de nature à étayer les décisions politiques. Henri Sabarot a programmé une rencontre prochaine entre les présidents et directeurs des deux organismes. Il a par ailleurs annoncé sa démission du bureau de la FNC dès sa nomination à la présidence de l'Office, tout en restant au Conseil d'Administration de la FNC.